

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Publication des rapports des inspections générales

La MFP livre ses premiers ressentis

Attendus depuis juin 2018, les deux rapports de la mission viennent enfin d'être publiés dans leur intégralité. Satisfaction pour cette officialisation demandée à de multiples reprises. Circonspection quant au contenu.

Des constats partagés qui confortent les propres bilans de la MFP

Dérives des dispositifs, couvertures non adaptées aux besoins des agents publics, effets pervers d'une ouverture accrue à la concurrence, faiblesse du dialogue social, principe de solidarité mis à mal, risque prévoyance mal couvert... autant de constats dont la MFP se fait l'écho depuis des années.

Des employeurs publics pas épargnés

Les inspections générales n'épargnent pas les ministères et les « chargent » à plusieurs niveaux, y compris la DGAFP : organismes complémentaires peu associés aux actions de santé au travail, mauvaise prise en compte des besoins des agents publics, réduction des enveloppes ministérielles allouées à la PSC en tirant sur les prix, choix de certains employeurs de s'engager vers le multi-référencement favorisant ainsi dangereusement la compétition entre organismes complémentaires et segmentant les périmètres de mutualisation...

Des pistes d'évolution qui interrogent

Les inspections générales explorent plusieurs scénarios d'évolution de la PSC dans chacun des trois versants de la Fonction publique. Leur pertinence pose question :

- la multiplicité des solutions apportées, alternatives à l'existant, entraînant la segmentation des risques et des personnes. Au final : des couvertures complémentaires « à la carte », défavorables à l'équité entre agents publics,
- des retraités trop peu considérés sans mesures fortes dédiées en faveur de ces populations pourtant fragilisées,
- des scénarios d'évolution qui finalement posent peu de contraintes sur l'employeur public.

Le grand écart des hypothèses de financement

De 28 millions à 1,3 milliard d'euros, quelle sera la marge de manœuvre du Gouvernement pour décliner les scénarios, avant tout conditionnés à l'enveloppe budgétaire qu'il sera prêt à allouer à la PSC ? C'est pourtant le nerf de la guerre.

Et maintenant ?

Bien au-delà de ces rapports, l'objectif essentiel est avant tout de construire avec le Gouvernement une fructueuse collaboration au service de la santé des personnels publics. Pour y contribuer, la MFP et ses mutuelles planchent sur la rédaction d'un Plaidoyer en faveur d'une politique ambitieuse de la protection sociale complémentaire dans la Fonction publique.

Dans le prolongement de sa rencontre avec le Cabinet d'Amélie de Montchalin, le 25 septembre dernier, la MFP intensifie sa collaboration avec les pouvoirs publics, ainsi qu'avec les 9 Fédérations syndicales de la Fonction publique, partenaires historiques de l'Union, qui seront à nouveau réunies le 13 octobre prochain en amont de l'ouverture de la concertation sociale.